

GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE  
DU  
CANTON  
DE  
VAUD



# GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE DU CANTON DE VAUD

Publiée d'après les documents du  
DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE  
DE LA SUISSE

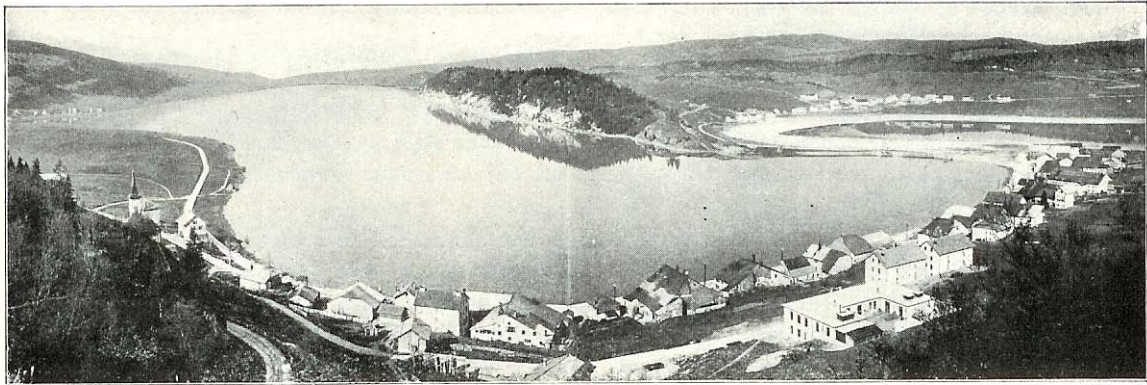
entièrement mis à jour et complétés  
à l'aide de nombreux collaborateurs.

Préface de  
**PAUL MAILLEFER**  
Conseiller national.

Introduction de  
**CHARLES BIERMANN**  
Professeur aux Universités de Lausanne et Neuchâtel.

PUBLICATIONS DU DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE  
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE LA GAZETTE DE LAUSANNE ET JOURNAL SUISSE  
LAUSANNE                                      EDITIONS VICTOR ATTINGER                                      NEUCHÂTEL

*Fin 1928*

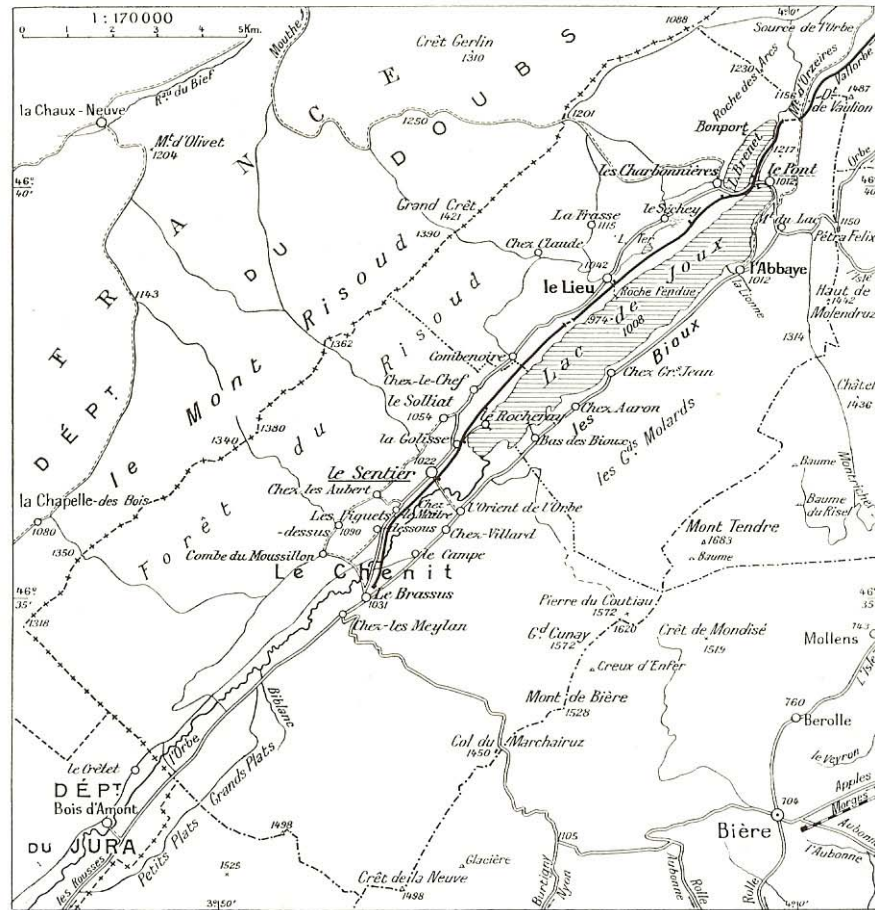


Vue générale des lacs de Joux et Brenet.

## LE DISTRICT DE LA VALLÉE

Superficie : 16 340 hectares. Chef-lieu : Le Sentier. 2 cercles : celui du **Chenit** au S. comprend la commune de ce nom ; le cercle du **Pont** au N.-E. renferme les communes du Lieu et de l'Abbaye.

Le district de La Vallée est limité au N.-E. par celui d'Orbe, au S.-E. par ceux de Cossonay et d'Aubonne, au S.-O. par celui de Nyon et par la France, et au N.-O. encore par la France. Il est situé entièrement dans le Jura et comprend exclusivement la vallée de Joux, enfermée entre deux chaînes, celle du Risoud au N.-O., dont la crête marque la frontière française, et celle du Mont-Tendre au S.-E., dirigées toutes les



Carte du district de La Vallée.

deux, comme la plupart des chaînes du Jura central, du S.-O. au N.-E.

Ce district est le seul du canton de Vaud dont l'altitude soit partout supérieure à 1000 m., le lac de Joux, partie la plus basse, ayant sa surface à 1008 m.

La Vallée est arrosée par l'Orbe, avec le lac de Joux et le lac Brenet.

6189 habitants forment 1643 ménages et vivent dans 903 maisons ; 5719 sont protestants et 449 catholiques ; 5791 sont de langue française, 248 de langue allemande et 141 de langue italienne.

La population est plus industrielle qu'agricole. Au-dessus de 1000 m. l'agriculture ne peut être représentée que par l'exploitation des forêts et des pâturages, avec l'industrie laitière ; il y a cependant quelques terres labourées. Toutes les laiteries du district fabriquent des fromages mous (vacherins) renommés. Diverses industries occupent un grand nombre d'habitants, en particulier ceux de la commune du Chenit. Au premier rang se place l'horlogerie avec ses diverses parties, ébauches, pignons, pierres fines ; quelques maisons fabriquent même la montre entière, spécialement les pièces de précision et les pièces compliquées. Des rasoirs sont fabriqués au Sentier. Il y a une boissellerie au Lieu, des scieries et une fabrique de limes à L'Abbaye. On exploite la glace des lacs. L'industrie hôtelière est représentée dans plusieurs localités.

Les cultures se répartissent comme suit :

Jardins . . . . .	20 ha.
Prés et vergers . . . . .	1374 »
Champs . . . . .	802 »
Forêts . . . . .	5791 »
Pâturages . . . . .	8201 »
Bâtiments . . . . .	24 »

Le recensement du bétail a donné les résultats suivants :

	1911	1916	1921
Chevaux . . . . .	208	184	172
Bétail bovin . . . . .	2820	2972	2273
Porcs . . . . .	266	325	204
Moutons . . . . .	7	—	10
Chèvres . . . . .	64	45	36

Un certain nombre de routes parcourues par des voitures et autos postales desservent cette région. A l'intérieur, sur chaque rive du lac, une route relie Le Pont au Brassus ; en amont de ce village ces deux voies se réunissent et se dirigent vers les Rousses. D'autres voies rattachent ce district à l'extérieur, soit la route du Pont à Vallorbe, celle de L'Abbaye à Vaulion et à Orbe par le col de Pétra-Félix, celle du Pont à L'Isle, Lausanne et Morges, en passant par le Molendruz, la route du Brassus à Saint-George et Gimel par le Marchairuz. Une route plus récente a été construite entre Les Charbonnières et Moulhe, en France. Une ligne de chemin de fer, se reliant près de Vallorbe à celle de Lausanne à Paris, se dirige de là sur Le Pont, Le Sentier, Le Brassus, par la rive occidentale du lac.

## TOPOGRAPHIE — HYDROGRAPHIE

### TOPOGRAPHIE

Le district de La Vallée constitue une région bien délimitée. C'est une dépression sise entre la chaîne du Risoud au N.-E. et celle du Mont-Tendre au S.-E. Sa prolongation en amont, sur territoire français, porte le nom de vallée des Rousses ou vallée des Landes, jusqu'à la ligne de partage des eaux entre la Bièvre, la Valserine et l'Orbe.

La vallée de Joux suisse n'est séparée de sa

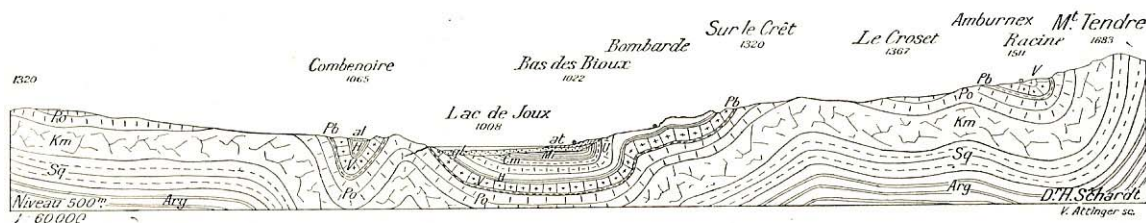
continuation naturelle, la vallée des Rousses, que par la frontière politique. Du côté aval, la continuation orographique est la large dépression de Valloire, située à plus de 200 m. au-dessous de la vallée principale. Elle en est séparée d'ailleurs par la barre transversale du Mont d'Orzeires, à laquelle succède un véritable ressaut ou gradin, dont la hauteur est égale à cette différence de niveau. Il y a comme on voit une limite naturelle des plus prononcées ; c'est un obstacle presque aussi important que les chaînes longitudinales qui bordent la vallée de Joux.

### La chaîne du Mont Risoud.

La chaîne du **Mont Risoud** (ou **Risoux**) qui borde la vallée au N.-E., s'étend des Rousses au Mont d'Or (près Vallorbe). Une

forêts moins étendues, et sur la partie N. de la montagne quelques pâturages.

Le sol du flanc du Risoud est très accidenté. Il est sillonné de beaucoup de petites combes, de nombreuses crevasses, et parsemé de cuvettes



Profil géologique à travers la vallée de Joux.

a. Alluvions; at. Alluvions des terrasses lacustres; gl. Glaciaire; Mi. Miocène; Cm. Crétacique moyen (Cénomaniens et Albiens); U. Urgonien; H. Hauterivien; V. Valangien; Pb. Purbeckien; Po. Portlandien; Km. Kimérigien; Sq. Séquanien; Arg. Argovien.

grande partie de la crête marque la frontière entre la France et la Suisse. Son versant occidental appartient donc à la France, ainsi que son extrémité méridionale. Cette crête très aplatie est assez uniforme. Son altitude varie de 1300 à 1400 m.; le point culminant en est le **Grand Crêt** (1421 m.), à 3,4 km. N.-O. du Lieu. Ses versants peu escarpés sont couverts, ainsi que la crête, en grande partie, par des forêts.

Le nom de **Forêt du Risoud** désigne spécialement la longue ligne de forêts qui suit la crête frontière, sur le versant suisse. C'est une bande assez étroite qui a de 200 à 500 m. de largeur, et qui sur la moitié S. s'élargit jusqu'à 3,8 km. Elle présente en cet endroit un fourré compact. Son altitude est comprise entre 1100 et 1420 m.

Cette forêt est divisée entre l'Etat de Vaud qui en possède les 60 % et les 3 communes de La Vallée qui ont le reste. Par son étendue, la valeur de ses produits et le caractère primitif qu'elle a conservé, elle est la plus importante du canton de Vaud. Elle se compose d'épicéas, de sapins blancs et de hêtres. La croissance des plantes est très lente en cette région, en partie à cause de la rigueur du climat, mais surtout à cause de la nature rocheuse du sol qui est un ancien lapiaz, ce qui produit un bois particulièrement estimé pour sa finesse. Cette forêt est traversée par un grand nombre de chemins vicinaux et quelques routes carrossables; la plupart se dirigent vers la frontière. La route des Charbonnières à Mouthe traverse la partie N. de la forêt.

Sur ce même versant il y a plusieurs autres

où s'engouffre l'eau de pluie et de neige. C'est ainsi que les eaux de surface font défaut.

En 1177, Montem Risum; en 1186, Rissou; en 1219 et 1344, Riso.

### La Vallée de Joux.

La vallée de Joux borde la chaîne du Mont Risoud. Sa longueur est de 22 km., sa largeur de 6 à 7 km.

La vallée de Joux proprement dite n'est pas un pli synclinal simple. Encaissée entre les dos boisés du Risoud et du Mont-Tendre, dont l'ossature se compose de terrains jurassiques, elle recèle plusieurs plis du néocomien, dont l'un est cependant plus important que ceux qui le flanquent. Outre le revêtement néocomien, ce pli principal renferme aussi des dépôts d'Albien, de Cénomaniens et des marnes grises, jaunes et rouges accompagnées de grès et de poudingue, appartenant au tertiaire. C'est dans ce synclinal que se trouve le lac de Joux.

Le pli synclinal de l'O. commence un peu au S. de la Combe de Moussillon, et se continue à une faible hauteur au-dessus du précédent, par le Solliat et le Lieu, jusqu'aux Charbonnières. Il se présente sous forme d'une plaine ondulée, qui porte le nom de son extrémité S. de **Derrière-les-Grandes-Roches** (1130-1070 m.) et **Derrière-la-Côte** (1050-1080 mètres). Il est constamment séparé du synclinal principal par une arête très aiguë, quoique très étroite, de calcaire portlandien. Elle s'appelle successivement **Côte de Pré Rodet**, **des Grandes Roches**, **des Le Coultre**, **des Piguët-Dessous**, **du Sentier**. A la hauteur du lac de Joux, dans lequel elle plonge, son

versant oriental prend le nom du **Revers** (1100 - 1008 m.). Il est fort escarpé et rocheux dans sa partie N. et au droit du village du Lieu; il rend ainsi sur un long parcours la rive occidentale du lac presque inaccessible. Sur cette section N. une partie des rochers porte le nom de **Rochettes**. Le versant occidental de la crête domine **la Combe du Lieu** (1025 - 1060 mètres), à l'O. de laquelle le plateau marécageux comprend le petit lac Ter.

C'est ce pli qui sert de réceptacle au lac Brenet. Les deux synclinaux semblent ensuite

1200 m.) qui occupent la partie méridionale de la rive orientale du lac de Joux.

Ce troisième synclinal ne présente de séparation avec le principal que sur une faible longueur, au Foyard sur le Bois d'Amont. Plus loin, son remplissage se soude avec celui du grand synclinal dont il n'est plus qu'un épaulement latéral.

Un contraste frappant existe ainsi entre les deux synclinaux accessoires, d'une part, et le synclinal principal qui est entre les deux. Celui-ci a ses deux flancs presque constamment ren-

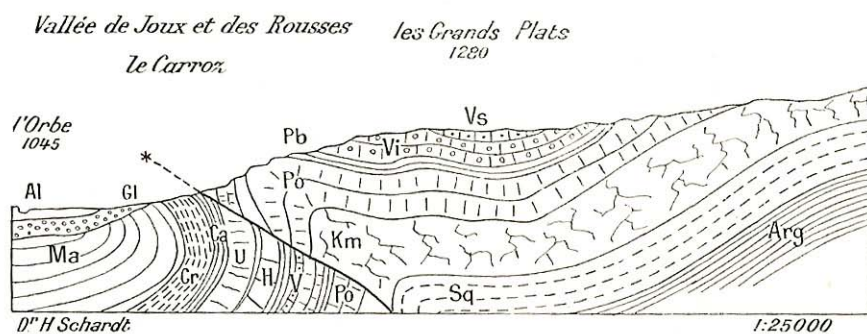
versés ou fortement redressés, tandis que les deux autres ont la forme de cuvettes, souvent très larges. La structure géologique de la vallée de Joux détermine sa physionomie topographique et son aspect particulier; à cette structure s'ajoute

encore l'influence des terrains glaciaires qui recouvrent surtout le terrain tertiaire du pli médian, puis les alluvions déposées le long du cours de l'Orbe et à l'embouchure de celle-ci dans le lac de Joux. Sur les bords du lac de Joux existent des dépôts de gravier en forme de terrasses lacustres.

### La chaîne du Mont-Tendre.

Ordinairement on indique, comme limite S.-E. de la vallée de Joux la chaîne du Mont-Tendre, qui forme également la limite administrative du district. Du point de vue orographique, ce n'est pas juste. Entre le dos peu saillant, sauf au Mont Sallaz (Nyon), de la chaîne Saumont-Croset et l'arête du Mont-Tendre, s'insinue une longue dépression, le **Val des Amburnex**.

Celui-ci commence par former au S.-O. la vallée de la Valserine, et se continue sans interruption par la Trélassa, les Amburnex (1335 mètres) dans un terrain marécageux, par la Joux de Bière (1348 m.) en s'effaçant de plus en plus, pour se terminer au Mazel (1456 m.) au N.-E. du Mont-Tendre. C'est donc un pli



Profil géologique des Grands Plats.

Al. to. Alluvion, tourbe; Gl. Glaciaire; Ma. Mollasse aquitanienne; Cr. Rotomagien; Ca. Albien; U. Urgonien; H. Hauterivien; Vi. Vs. Valangien sup. et inf.; Pb. Purbeckien; Po. Portlandien; Km. Kimeridgien; Sq. Séquanien; Arg. Argovien.

se confondre en un seul, ou du moins se rapprocher de très près.

Quelques forêts se rattachent à celle du Risoud. C'est surtout celle des **Grands-Crêts de Mézery** (1130 - 1260 m.) de la frontière française au Brassus.

Le synclinal est barré au N. par la crête des **Grands Cernies** (1221 m.) qui s'élève au N.-O. du lac Brenet, à 2 km. N.-O. du Pont. Cette arête en partie boisée et qui comprend quelques pâturages, n'est que le prolongement S.-O. du Mont d'Orzeires (Orbe).

Un troisième synclinal se poursuit parallèlement au S.-E. du pli principal, mais à une assez grande distance de celui-ci. Il commence à l'E. du lac des Rousses, forme le plateau largement évasé des **Petits Plats** (Nyon) et des **Grands Plats**, comprenant un pâturage avec deux chalets, le palier de la **Bombarde**, au-dessus des **Bioux**, la série des **Mollards** (1140 - 1100 mètres), et se termine au N.-E. des **Grands Mollards** (1300 - 1100 m.). Cette côte très boisée, faisant partie du versant N.-O. du Mont-Tendre, a environ 6 km. de longueur. Elle est assez escarpée en certains endroits. Les **Grands Mollards** dominent les **Bioux** (1008 -

indépendant de la vallée de Joux et qui ne se confond nulle part avec lui.

Toute la côte peu rapide, d'environ 3 km. de longueur, qui s'abaisse du val des Amburnex à La Vallée, est couverte de forêts, à part quelques pâturages. Ce sont d'abord les forêts du **Chalet à Roch** avec les pâturages du même nom, le **Bois des Amburnex** ; puis le **Bois de la Rolaz**, sur un plateau montueux traversé par la route du Marchairuz qui le divise en Grande Rolaz au S. et Petite Rolaz au N. Viennent ensuite les pâturages des Chaumilles, situés en partie dans une dépression de terrain, puis le **Bois de la Rippe** au-dessous des chalets de la Racine, du Pré d'Etoy et du Mazel.

Le sommet du Mont-Tendre, à 6 km. O. du Sentier, est sur le territoire du district de Cossonay. La crête s'allonge dans la direction du N.-E., et ce n'est que quelques km. au N. que la frontière de district suit de nouveau la ligne fautive. La première sommité que celle-ci présente après le Mont-Tendre, nommée **Haut de Molendruz** (1442 m.), est à 2 ou 3 heures O. de Mont-la-Ville, et voi-

sine de la sommité du Châtel (district de Cossonay), située au S.-S.-E. Le Haut de Molendruz est en grande partie couvert de forêts. Son versant oriental comprend un pâturage avec un chalet portant ce nom.

Du côté N. l'arête s'éloigne dans la direction de la Dent de Vaulion. Cette crête intermédiaire est recouverte par la forêt de **Pétra-Félix** (1400 - 1140 m.). Celle-ci est traversée à son extrémité N. par la route de Morges et L'Isle au Pont, à laquelle elle a donné son nom; le point le plus haut du col (1184 m.) est cependant dans le district de Cossonay. Une autre route venant de Vaulion s'embranché sur celle de Pétra-Félix. Sur l'autre versant, dans sa partie inférieure et près du lac de Joux, cette route est séparée de celle du Pont-Vallorbe, par le rocher escarpé de **Sur l'Ouille** (1155

mètres), qui les domine à pic de plus de 100 m., à 500 m. E. du village du Pont. Ce nom vient du patois : aouillie = aiguille.

La **Dent de Vaulion** (1487 m.) se dresse immédiatement au N., entre la vallée de l'Orbe, la vallée de Joux, le col de Pétra-Félix et Romainmôtier. Elle est connue pour l'immense panorama qu'offre son point culminant, qui a été pourvu d'une table d'orientation. La vue s'étend sur les Alpes, les campagnes vaudoises, les noires forêts du Risoud et les crêtes du Jura, et sur dix lacs, grands et petits, en Suisse



Le lac Brenet et la Dent de Vaulion.

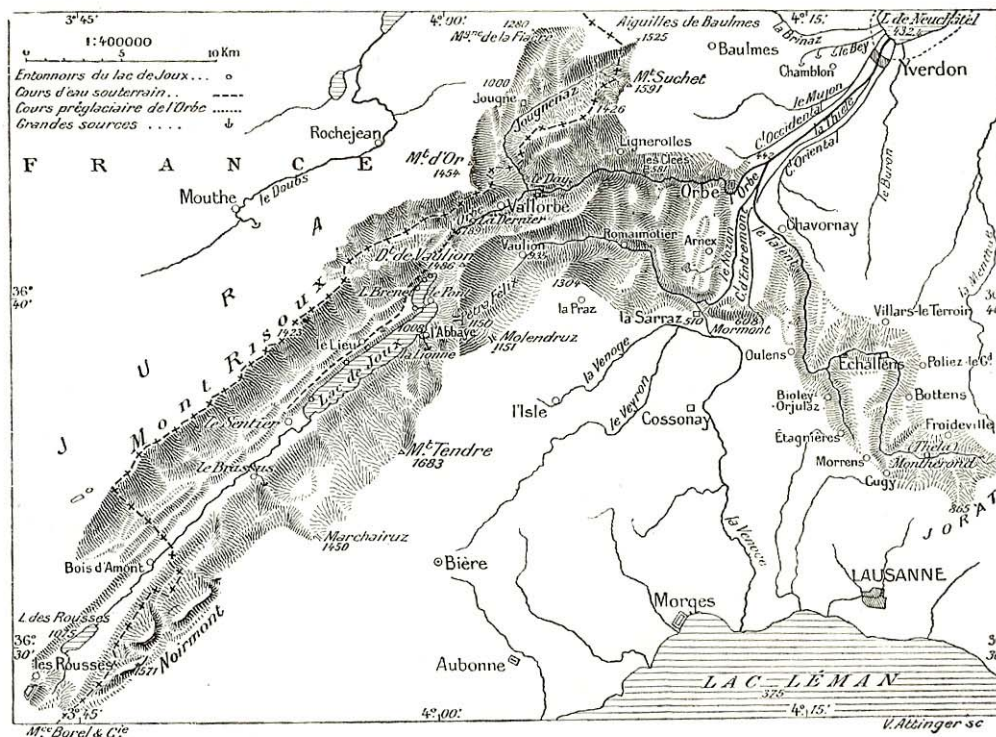
et en France, depuis le beau Léman au minuscule lac Ter. On y monte fort agréablement un peu de tous les côtés, sauf du côté N.-E. où se trouve une paroi de rochers d'environ 250 mètres de hauteur. Par de bons sentiers on y parvient de 1 heure 20 minutes du Pont, en 2 heures et demie de Vallorbe, en 3 heures 15 minutes de Romainmôtier. Certains jours, ce belvédère est extrêmement visité et il le mérite.

La Dent de Vaulion est limitée à l'O. par les **Epoisats**, vallon qui la sépare du Mont d'Orzeires. Ce vallon, utilisé par la route du Pont à Vallorbe, se divise en Epoisats-Dessus (1087 m.) à 700 m. N.-O. du Pont et en Epoisats-Dessous (1022 m.), à 1 km. plus au N., à l'entrée du tunnel du chemin de fer.

## HYDROGRAPHIE

L'hydrographie de la Vallée de Joux est des plus intéressantes. On constate que sur les deux versants des chaînes calcaires qui l'entourent, les cours d'eau superficiels font presque défaut. Les calcaires du Jurassique supérieur

l'eau retenue dans les innombrables canaux entrecoupant le terrain jurassique de ce flanc de la vallée, et qui ne trouve évidemment aucune issue en profondeur. Sur l'autre versant, c'est le contraire qui a lieu ; aucune grande source n'émerge sur le bord de la vallée. Sauf quelques ruisselets, quelques marécages et le petit lac Ter,



Carte du bassin de l'Orbe

qui en forment la superficie en sont fortement crevassés, sillonnés par des lapiaz et criblés d'entonnoirs qui se continuent en profondeur sous forme de cavernes. Aussi, les vallées comblées de Néocomien exceptées, les sources font absolument défaut ; le sol absorbant ne rend pas immédiatement son eau. Si, sous le rapport des eaux superficielles, les deux flancs de la vallée sont identiques, il n'en est pas de même quant aux eaux souterraines. Le flanc S.-E. entre le Bois d'Amont et Le Pont présente toute une succession de sources grandes et petites. Ces dernières sont formées surtout d'eaux retenues par les marnes. Les grandes sources, telles que celles du Biblanc, du Brassus et de la Lionne, sont par contre de véritables sources vaclusiennes à débit très variable, jaillissant peu au-dessus du fond de la vallée, au contact du Valangien et de l'Hauterivien. Elles débitent

les eaux superficielles y font défaut. Celles qui existent s'y engouffrent, comme celles du lac Ter, dans des « entonnements ».

## L'Orbe.

L'Orbe (1683 - 432 m.) est une des principales rivières du canton de Vaud. Descendant du Jura, elle est tributaire du lac de Neuchâtel où elle se jette sous le nom de Thièle.

Le cours visible de cette rivière se divise en deux parties séparées par le lac de Joux et par une section souterraine.

Le cours supérieur commence sur le territoire français, au lac des Rousses (1059 m.). Jusqu'à la frontière suisse, la rivière parcourt 6 km. ; de la frontière au lac de Joux (1008 m.) 10 km., avec une pente moyenne de 3,2<sup>00</sup>/100. La rivière coule sur un fond plat, qui est la principale coulrière de la vallée de Joux, et continue



par le lac de Joux jusqu'à l'extrémité N.-E. du lac Brenet ; la direction constante de la rivière, à partir du lac des Rousses, est du S.-O. au N.-E. Ici le cours de l'Orbe est très sinueux ; en approchant du lac de Joux, elle traverse une plaine marécageuse.

Jusqu'au lac, l'Orbe a un très faible débit, car ce lac en temps ordinaires, reçoit en moyenne un peu plus de 3 m<sup>3</sup> d'eau par seconde, sans compter l'apport des autres affluents. Néanmoins la rivière fait mouvoir une scierie au lieu dit « Les Moulins », près du Sentier.

Dans cette partie supérieure de son cours, l'Orbe reçoit peu d'affluents. Les plus importants sont le Brassus et le Biblanc, sur la rive droite.

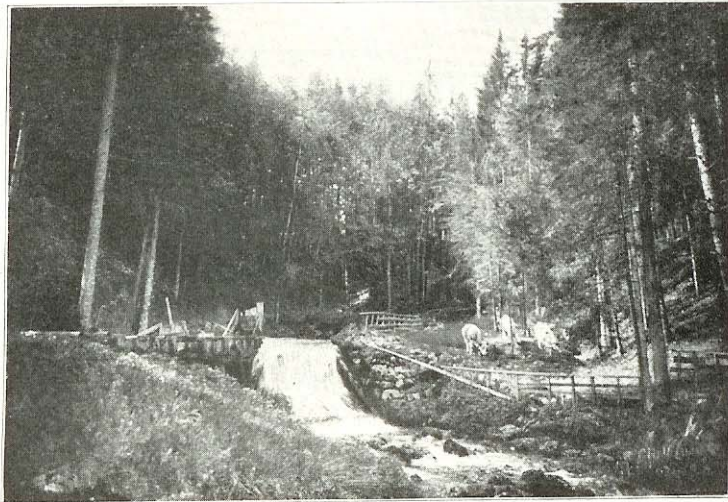
**Le Biblanc**, après avoir pris sa source sur le pâturage des Grands Plats, se précipite dans une gorge sauvage et boisée en formant plusieurs chutes superposées. Dans une anfractuosités du rocher, sur la rive gauche, se trouve l'entrée d'une grotte, long couloir qui s'enfonce dans la paroi de rochers (grotte du Biblanc), avec une légère déclivité. Au fond de ce couloir est un laguet dont l'eau s'écoule par des fissures invisibles. Près de l'entrée de la grotte

un stalactite gigantesque mérite une mention spéciale. Le cours du Biblanc, d'une longueur de 2,5 km., est très pittoresque ; ses eaux déposent sur tous les objets qui s'y trouvent plongés une couche épaisse de calcaire. La route cantonale du Brassus à La Cure franchit ce ruisseau sur un pont de pierre. L'étymologie du mot Biblanc (dit aussi Bi-blanc, Bé-blanc) est probablement Bied blanc, le cours inférieur de ce ruisseau coulant dans un large lit de cailloux blancs. Ce nom est emprunté au patois du Bois d'Amont.

**Le Brassus** prend naissance en amont du village de ce nom. Non loin de la route du Marchairuz il jaillit en une grande source, qui débite probablement l'eau absorbée par les nombreux emposieux et le sol calcaire perméable du vallon des Amburnex. Le ruisseau ainsi formé traverse le village et après un parcours de 1 km. rejoint l'Orbe à la cote de 1023 m.

### Lacs de Joux et Brenet (1008 m.).

Le lac de Joux est long de 9 km., et le lac Brenet de 2 km. ; celui-ci communique avec le précédent par un goulet étroit où la profondeur est moindre de 2 m. La largeur maximale du premier est de 1200 m. ; celle du second, de 500 m. La profondeur maximale du lac de Joux est de 34 m. seulement, à 500 m. de la Roche fendue. Celle du lac Brenet est de 20 m., presque en face de l'entonnoir de Bonport. La surface totale des lacs de Joux et Brenet réunis représente environ 9 440 000 m<sup>2</sup> (8 650 000 m<sup>2</sup> pour celui de Joux et 790 000



Le cours du Brassus.

mètres carrés pour le lac Brenet) ; leur volume d'eau est d'environ 147 000 000 de m<sup>3</sup> (profondeur moyenne 15,6 m.).

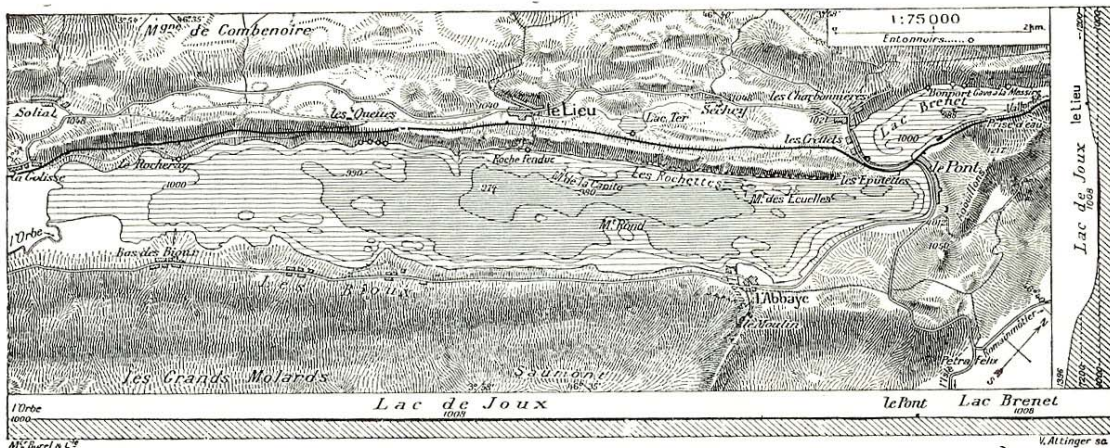
Le fond du lac de Joux est fort inégal et bosselé par suite de l'existence de toute une série de collines, bien connues des pêcheurs, qui les désignent sous le nom de « monts ». Ce sont, selon toute probabilité, des moraines ; on en compte 16 bien distinctes.

Le lac de Joux est, sous le rapport de ses émissaires, fort intéressant. Il existe dans les montagnes calcaires d'innombrables lacs qui s'écoulent souterrainement ; quelques-uns présentent plus d'un entonnoir ; c'est cependant un cas plutôt rare. Mais le lac de Joux avec ses sept entonnoirs, ou groupes d'entonnoirs, plus quatre au lac Brenet, est absolument unique en son genre ; il est remarquable autant par le nombre de ces ouvertures absorbantes qui se

trouvent toutes sur la rive gauche (N.-O.) que par la circonstance qu'elles fonctionnent toutes ensemble, et qu'il n'y en a guère qui tarissent au profit d'autres, les entonnoirs étant tous au même niveau. Les deux plus importants sont l'**entonnoir du Moulin du Rocheray**, à l'extrémité amont et l'**entonnoir de Bonport**, à l'extrémité aval, sur le lac Brenet.

La recherche de l'origine de ce bassin lacustre constitue un problème assez compliqué. Il est certain qu'à un moment donné son niveau était plus élevé ; ses eaux s'écoulaient peut-être par

commun ayant occupé probablement l'endroit le plus profond du lac de Joux. Il est possible que la cuvette du lac Brenet ait eu un entonnoir spécial, à moins que la barre du goulet au Pont ne soit formée par une moraine, ce qui paraît attesté par les grands dépôts glaciaires qui se voient au N. du Pont. Pendant l'époque glaciaire, la dépression, qu'occupait en permanence un épais manteau de glace, a vu ses flancs et son fond se garnir d'un revêtement de moraine, tant graveleuse qu'argileuse. Le ou les entonnoirs furent obstrués, et, après le retrait des glaciers,



Carte des lacs de Joux et Brenet.

le vallon d'Orzeires et se précipitaient en cascade superbe par-dessus la paroi du Crêt des Alouettes sur l'emplacement de la source de l'Orbe. Mais cet état de choses n'a pas duré longtemps. Le vallon d'Orzeires n'est pas assez encaissé, les traces d'érosion ne sont pas assez prononcées pour qu'on puisse admettre que ce fût là l'état primitif de l'émissaire. Cette situation était une phase passagère ayant précédé immédiatement la situation actuelle, lorsque le lac était d'environ 30 à 40 m. plus élevé qu'aujourd'hui. Ce fait est attesté par des terrasses lacustres, avec structure de beïne immergée, et par des cônes de déjection qui suivent la rive droite du lac et de la vallée, entre L'Orient-de-l'Orbe et le Pont. Ces terrasses sont post-glaciaires. Par contre, la dépression qui contient les eaux de ces deux lacs est, sans nul doute, une vallée d'érosion, en bonne partie préglaciaire, dont il faut rechercher l'origine dans le travail des eaux superficielles, coulant, en sens contraire, du N.-E. au S.-O. et du S.-O. au N.-E., vers un entonnoir

l'écoulement dut se faire momentanément par le vallon d'Orzeires, dont le seuil est à 55 m. au-dessus du niveau actuel du lac de Joux. L'entonnoir de Bonport a dû s'ouvrir le premier et produire la baisse graduelle du niveau des eaux ; pendant quelque temps, il en a peut-être absorbé la totalité. Les autres entonnoirs se sont formés probablement dans la suite, au fur et à mesure que l'érosion côtière déblayait le placage morainique appliqué contre le rocher. Voilà pourquoi tous ces entonnoirs sont au même niveau : ils ne peuvent pas être plus bas que la zone d'action des vagues. Le niveau des lacs de Joux et Brenet pouvait varier de presque 3 m. ; la hauteur maximale coïncidait toujours avec la fonte rapide de la neige en temps de pluie, et pouvait se produire d'octobre à mai. La preuve que l'eau des lacs de Joux alimente réellement la source de l'Orbe à Vallorbe est fournie par une expérience de coloration faite en 1893. La fluorescéine introduite dans l'entonnoir de Bonport devint visible à la source de Vallorbe

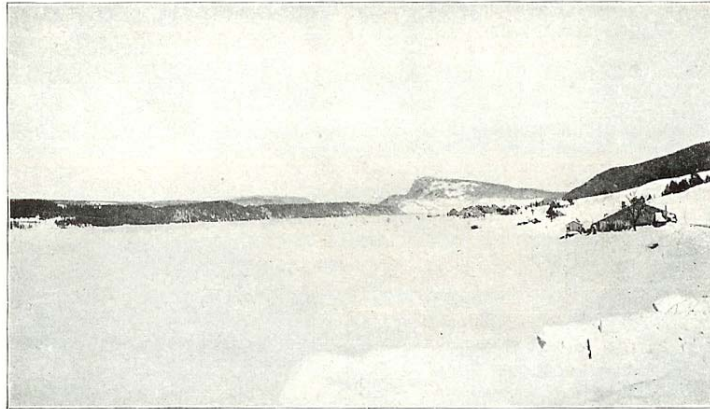
50 h. plus tard ; la coloration dura 18 h. Cette expérience fut répétée quelques mois plus tard, avec cette différence qu'on fit ouvrir en même temps la vanne de l'entonnoir de Bonport. Par suite de cette opération, la crue de la source eut lieu 2 heures après, la coloration apparut 22 heures plus tard. Une autre expérience, pratiquée en 1894, sur l'entonnoir du Rocheray, prouve que l'eau venant de l'extrémité amont du lac parvient aussi à la source de l'Orbe; mais le trajet exige 12 jours. La nature de l'eau de la source de l'Orbe, qui a le goût fade et la couleur légèrement opalescente jaunâtre, caractéristique des eaux lacustres un peu tourbeuses, et les variations de température qui sont semblables à celles du lac de Joux, avaient auparavant déjà fourni la preuve que la source de l'Orbe est, en partie du moins, alimentée par les eaux du lac de Joux.

Les entonnoirs du lac de Joux présentent le phénomène du *reflux*. En temps normal ces entonnoirs entraînent l'eau dans les profondeurs du sol. Par contre, en cas de très grosses pluies, coïncidant avec une rapide fonte des neiges, les entonnoirs rejettent les eaux. Celles-ci sortent en bouillonnant et vont se jeter dans le lac, continuant ainsi à exhausser son niveau de manière dangereuse.

La chute que fait l'eau en pénétrant dans les entonnoirs a depuis longtemps été utilisée sur deux de ces émissaires, Bonport et Rocheray, pour créer une force motrice. Mais les barrages établis dans cette intention, celui de Bonport surtout, étaient de nature à gêner l'écoulement de l'eau. L'insuffisance du débit des entonnoirs à l'époque des grandes crues et les inconvénients que provoquaient les inondations qui s'en suivaient ont conduit à créer un écoulement artificiel, réglable à volonté et de dimensions propres à écarter tout risque d'inondation de la vallée de Joux en fixant le niveau minimum à 1005 m. et le niveau maximum à 1008,5 m. Ce travail, exécuté de 1901 à 1904, a eu pour conséquence de rendre possible la création d'importantes forces motrices. Cette entreprise comprend la prise d'eau à la Tornaz, lac Brenet, un canal de conduite souterrain (tunnel) de 2632 m. de

longueur, ayant une section d'environ 5,7 m<sup>2</sup> et une pente uniforme de 3<sup>00</sup>/100, pouvant écouler environ 20 m<sup>3</sup> à la seconde. Le tunnel conduit les eaux à une chambre de mise en charge, située au Crêt des Alouettes, au N.-E. du lac Brenet. De cette chambre descendent trois conduites en fer dont deux sont des conduites de décharge et aboutissent dans l'Orbe, tandis que la troisième amène l'eau (conduite sous pression) à l'usine électrique de La Dernier. La chute nette est d'environ 234 m. et la force utilisable varie de 3720 à 6740 chevaux.

Le lac de Joux renferme en abondance le brochet, la truite, la lotte, la perche et le vairon. La tanche se rencontre dans le lac Ter. L'introduction du brochet date du XIII<sup>me</sup> siècle ; elle est due aux moines de L'Abbaye. Les écrevisses,



Le lac de Joux en hiver.

très communes dans l'Orbe, ont été introduites assez tardivement dans le lac.

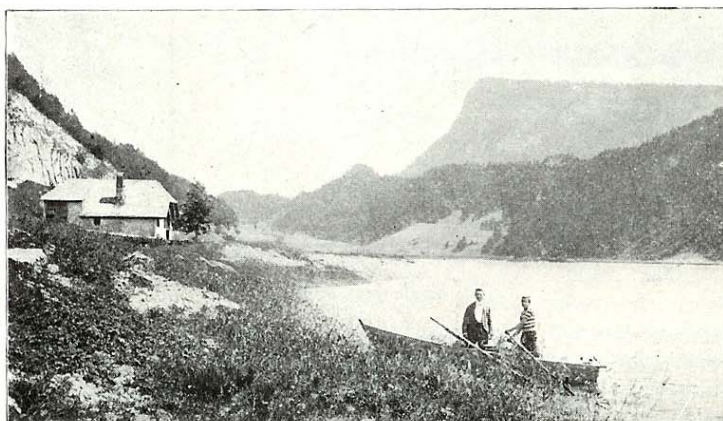
A l'extrémité N.-E. de sa rive droite, le lac reçoit **La Lionne (Lyonne ou Léonna)**. Ce ruisseau (1050 - 1008 m.) n'a qu'un parcours de 700 m.; c'est cependant, à part l'Orbe, le cours d'eau qui donne le plus fort tribut au lac. Il a son origine à l'issue des grottes, remarquables par leur étendue, des Chaudières d'Enfer, et doit être alimenté par des eaux souterraines collectées sous le plateau des Crosets. Son cours passe à travers le village de l'Abbaye. Comme toutes les sources vaclusiennes, la Lionne est sujette à de fortes crues. Avant 1100, Liona, Leona, du celtique gllon, glion, eau courante.

Des jaugeages faits, il résulte que le débit moyen de l'Orbe, à son entrée dans le lac de Joux, est de 3 m<sup>3</sup> 178 par seconde, que

la source de Vallorbe débite en moyenne 4 m<sup>3</sup> 860 ; il y a donc un supplément d'eau de 1 m<sup>3</sup> 680 qui n'est contre-balancé ni par le total des eaux des sources du versant oriental (Brassus et Lionne), ni par la pluie reçue directement par le bassin du lac et la région intermédiaire jusqu'à la source de l'Orbe. Il doit donc y avoir, dans le calcaire jurassique, probablement sous le synclinal de la Combe du Mousillon-Charbonnières, un véritable cours d'eau souterrain qui reçoit les eaux d'infiltration du flanc du Risoud, et dans lequel se vident aussi, un à un, tous les entonnoirs du lac de Joux et du lac Brenet ; c'est de ce synclinal que le cours d'eau souterrain ressort dans la célèbre source de l'Orbe, au pied du Crêt des Alouettes sur Vallorbe, 219 m. au-dessous du niveau du lac de Joux.

#### Lac Ter (1022 m.).

Ce petit lac de 300 m. de longueur et 200 m. de largeur, est situé à 1 km. N.-E. du Lieu, dans une plaine marécageuse dont il reçoit une



Les bords du lac Brenet, avant l'incendie de la maison Bonport.

partie des eaux. Ce lac n'est séparé de celui de Joux que par une crête peu élevée. Les eaux s'écoulent par des entonnoirs comme celles des autres lacs de la région. Au XVI<sup>me</sup> siècle, le Laytel = tout petit lac, d'où, par corruption, Layter, puis Lac Ter.

#### Le Ruisseau des Epoisats.

Le petit ruisseau dit des Epoisats (1100 - 886 m.) prend sa source à 1 km. E. du Pont, au S.-O. de la Dent de Vaultion. Il se dirige au N., suivant la route de la voie ferrée du Pont à Vallorbe, traverse le passage des Epoisats et se perd, après un parcours de 3 km., dans des entonnoirs souterrains à l'E. de la source de l'Orbe.

## LES COMMUNES

### CERCLE DU CHENIT

#### LE CHENIT



De gueules au mousquet et à l'épée en sautoir d'argent, à la clef du même posée en pal sur le tout, le panneton en chef tourné à dextre.

C'est la plus grande des trois communes de la vallée de Joux. Elle en occupe toute la partie méridionale, depuis l'extrémité S. du lac. Elle en comprend plus de la moitié de la superficie, soit 100 km<sup>2</sup> en prés, pâturages et forêts, et c'est l'une des communes les plus étendues du canton de Vaud. La population réside dans la zone inférieure ; les hameaux les plus élevés sont à environ 1100 m., quelques maisons foraines dépassent cette limite, mais très peu atteignent 1200 m. Les habitants — 4126 habitants et 519 maisons (1920) — vivent de l'industrie laitière, un peu de l'agriculture, mais c'est surtout l'horlogerie qui les occupe, et spécialement la fabrication de pierres fines. Comme dans le reste de la vallée, la population s'est établie à une époque relative-

ment récente, ce qu'indiquent clairement les noms de lieux. Jusqu'en 1520 ou 1550, ce territoire était couvert de forêts et de marais.

Cette population se groupe dans plusieurs villages, de nombreux hameaux et maisons isolées, lesquels forment deux paroisses et trois fractions de commune autour des trois principaux villages.

**Le Sentier.** 1022 m. Village paroissial, chef-lieu du district, du cercle et de la commune, dont il est l'agglomération la plus considérable. Quelque peu disséminé, ce village est situé à 32 km. O.-N.-O. de Lausanne, à 16 km.

S.-O. de Vallorbe, à 1 km. S.-O. du lac de Joux, au bord occidental de la plaine formant la coulière de la vallée, à peu près au centre du district, sur la route Les Rousses - Le Brassus - Le Lieu - Le Pont. Deux embranchements le relient à la route Le Brassus - Le Pont qui suit la rive orientale du lac. Deux stations (Le Sentier et La Golisse) de la ligne Le Pont - Le Brassus. Une auto postale relie Le Sentier au Pont (par L'Orient et L'Abbaye) et au Brassus (par L'Orient). Bureau des postes, télégraphe, téléphone. Le Sentier compte 90 maisons, 500 habitants. L'agriculture et l'exploitation des forêts occupent une partie des habitants. La majorité de la population vit de l'industrie horlogère ; fabriques de pièces de montres, pignons et de rasoirs. Industrie hôtelière. L'église a été reconstruite après l'incendie de 1898 ; c'est, avec sa flèche élevée et élégante, un des édifices de ce genre les mieux réussis du canton.

Les agglomérations qui constituent la paroisse du Sentier sont les suivantes :

En suivant le bord gauche du lac, du S. au N., ce sont :

**La Golisse.** 1019 m. 19 maisons sur la route du Pont au Sentier, à 750 m. N.-E. de ce dernier village. Halte de la ligne Vallorbe - Le Brassus. 82 habitants. Fabrique d'horlogerie, de rasoirs et de burins.

**Le Rocheray.** 1010 m. Hameau et ancien moulin sur l'entonnoir du même nom, à l'extrémité du lac. Séjour d'étrangers sur la ligne Vallorbe - Le Brassus.

En parcourant du N. au S. le synclinal occidental, on rencontre :

**La Brasserie.** 1081 m. 4 maisons à 2 km. N.-N.-E. du Sentier. 15 habitants. Il y avait autrefois en cet endroit une brasserie.

**L'Ecofferie.** 1075 m. 4 maisons près du Solliat. 52 habitants.

**Le Solliat.** 1054 m. Petit village à 500 m. N.-O. de la station Le Solliat-Golisse. Bureau des postes, téléphone. 28 maisons, 193 habitants. Horlogerie.

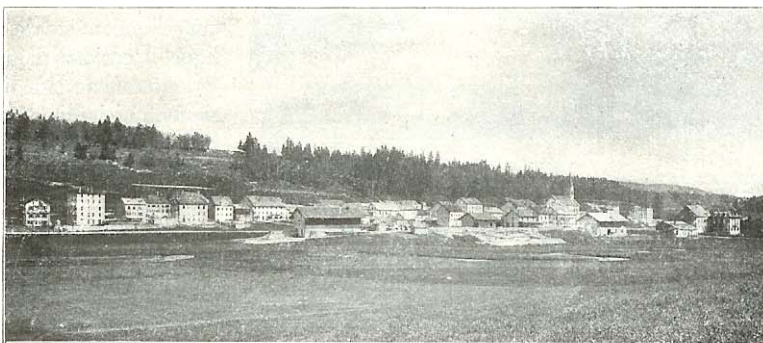
**Poste des Mines.** 1367 m. Ancien poste de gendarmerie dans la forêt du Risoud, à 3 km. O. du Solliat.

**Chez-le-Brigadier et La Vuarraz.** 1075 m. Maisons sur la route du Brassus à Chez-les-Aubert et au Solliat, à 500 m. N.-O. de la station du Sentier. 5 maisons, 60 habitants.

**Derrière-la-Côte.** Section renfermant quatre agglomérations sur la route du Brassus au Solliat :

**Chez-les-Golay** (1102 m.) 9 maisons, 40 habitants ;

**Chez-les-Aubert** (1077 m.) 16 maisons, 76 habitants ;



Le Sentier.

**Chez-Isaac Capt** (1108 m.) 7 maisons, 38 habitants ;

**Chez-le-Chirurgien** (1100 m.) 5 maisons, 35 habitants.

Les hameaux du Solliat et de Derrière-la-Côte, qui sont en dehors de la fraction commune du Sentier, ont chacun une société d'intérêt public, assumant en particulier l'éclairage électrique public.

Dans le fond de la vallée, au S.-O. et au S. du Sentier se trouvent :

**Vers-les-Moulins.** 1015 m. 6 maisons à 800 m. S. du Sentier, sur la rive droite de l'Orbe, comprenant une grande scierie. 52 habitants.

**Chez-le-Maître.** 1021 m. Village sur la route du Brassus au Sentier, près de la rive gauche de l'Orbe, à 1,5 km. du Sentier. Station de la ligne Vallorbe - Le Brassus. 29 maisons, 187 habitants. Collège scientifique ; école d'horlogerie.

Une partie de cette agglomération portait autrefois le nom de **Chez-les-Golay**, appellation tombée en désuétude.

Au pied du versant oriental de La Vallée, on rencontre la fraction de commune :

**Orient ou L'Orient.** 1025 m. Village sur la même route, à 1 km. S. de l'extrémité méridionale.

dionale du lac de Joux et au pied du versant N.-O. de la chaîne du Mont-Tendre. Une plaine marécageuse où l'Orbe décrit de nombreuses sinuosités sépare L'Orient du Sentier.



L'Orient.

Auto postale pour Le Pont (par L'Abbaye), Le Sentier et Le Brassus. Bureau des postes, téléphone. 36 maisons, 260 habitants. La population est essentiellement vouée à l'industrie horlogère. Fabrique d'horloges électriques. Grande laiterie. En été, industrie hôtelière.

**Chez-Meylan.** 1016 m. Maisons sur la même route, à la jonction des routes du Brassus et du Sentier à L'Abbaye. Avec L'Orient, Chez-Meylan ne forme qu'un seul village. Chez-Meylan a 15 maisons, 102 habitants. C'est un des endroits les plus froids de la vallée de Joux, à cause de la proximité de l'Orbe.

**Chez-Villard.** 1029 mètres. Village sur la route du Brassus à L'Abbaye, à 1 km. S. de la station du Sentier. 31 maisons, 213 habitants.

**Sur le Crêt.** 1100 m. Maisons disséminées près de L'Orient, au-dessus de la route du Brassus à L'Abbaye, à 2 km. E. de la station du Sentier, ligne Vallorbe - Le Brassus. Elles forment deux groupes : **Le Crêt-Dessous** et **Le Crêt-Dessus**, comptant ensemble 28 maisons, 180 habitants.

**Le Brassus.** 1040 m. Village paroissial et centre d'une fraction de commune à 3,5 km. S.-O. du Sentier, sur la rive droite de l'Orbe, station terminale de la ligne Vallorbe-

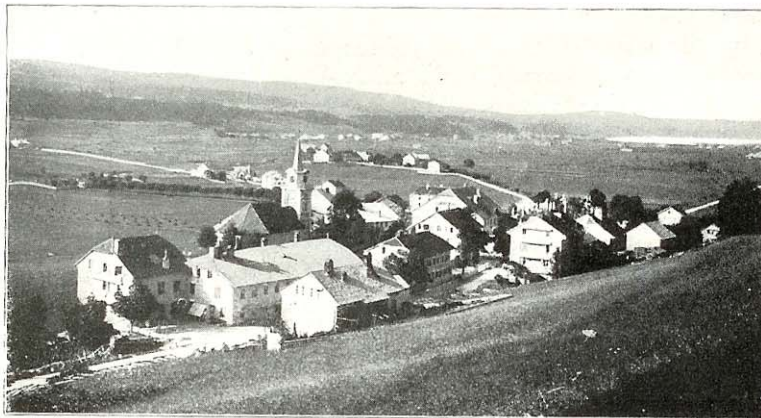
Brassus. Il en part des routes pour Nyon par La Cure et Saint-Cergues, pour Le Pont par Le Sentier et par L'Orient et L'Abbaye, et pour Nyon, Rolle et Aubonne par le col du Marchairuz. Bureau des postes, télégraphe, téléphone. Une auto postale met Le Brassus en communication avec Le Sentier (par L'Orient) et avec Le Pont par L'Abbaye. 109 maisons, 502 habitants. L'horlogerie est la principale industrie de cette localité. Plusieurs maisons, dont la réputation est depuis longtemps établie, fabriquent la montre entière et même des pièces compliquées et de précision. Chapelle catholique. Pensions d'étrangers et hôtels.

Le nom de Brassus est dû à la source vaudoisienne qui jaillit dans le voisinage. La section de commune du Brassus comprend outre le village plusieurs hameaux. En suivant la route des Rousses, ce sont :

**Chez-les-Meylan.** 1059 m. Prolongation du village à la bifurcation des routes du Brassus aux Rousses, à Nyon et Aubonne par le Marchairuz.

**Chez-les-Lecoultre.** 1053 m. 10 maisons, à 1 km. Sud-Ouest du Brassus. 60 habitants.

**Bas du Chenit.** 1040 m. Maisons disséminées le long de la route. 41 maisons, 206 habitants.



Le Brassus.

**Au Piquet.** 1038 m. 6 maisons à 2,2 km. S.-O. du Brassus. 37 habitants.

**Le Carroz.** 1053 m. Maisons au N. de la route, à la frontière française, servant de poste de Douane. Nom également donné aux maisons les plus au S. du Bas-du-Chenit occidental.

Au bord de l'Orbe, on trouve :

**Vers-les-Scies.** 1032 m. 7 maisons près du Bas du Chenit, sur la rive gauche de l'Orbe. 29 habitants.

**Chez-Tribillet.** 1030 m. 7 maisons près de la rive gauche de l'Orbe et de la route du Brassus à Chez-les-Aubert et au Solliat. 42 habitants.

**Crêt-des-Lecoultre.** 1041 m. 4 maisons à 1 km. au N.-E. 21 habitants.

**Le Crêt-Meylan.** 1030 m. Maisons entre l'Orbe et la route du Brassus au Lieu, à 500 mètres N. de la station du Brassus. 12 maisons, 106 habitants. Grande scierie électrique.

**Les Piguet-Dessus, Dessus.** Deux hameaux dans la section du Brassus ; les **Piguet-Dessus** (1028 m.), sont à 100 m. de la station de Chez-le-Maitre, près de la route du Brassus au Pont, par Le Sentier, et de la rive gauche de l'Orbe. 31 maisons, 191 habitants. Chapelle de l'Eglise libre.

Les **Piguet-Dessus** (1090 m.), sont à 2 km. N.-N.-O. de la station du Brassus, sur le plateau intermédiaire, sur la route du Brassus au Solliat. 17 maisons, 100 habitants.

**Le Campe.** 1034 m. Village à 2 km. S. du Sentier, sur la route du Pont au Brassus par la rive droite de l'Orbe et du lac. 19 maisons, 140 habitants. On y trouve une fabrique de roues d'horlogerie. Ce village s'appelait autrefois **le Campoux** ou **le Campo** ; il est dit avoir été le premier endroit habité de la commune du Chenit.

**La Combe du Mousillon.** 1060 m. Hameau sur la route du Brassus aux Piguet-Dessus, dans une dépression de terrain à l'O. de la côte qui s'élève sur la rive gauche de l'Orbe. 8 maisons, 46 habitants.

**Les Grandes-Roches.** 1200 - 1080 m. Nom donné à la région de forêts et de pâturages comprise entre la Combe du Mousillon au N.-E., la forêt du Risoud au N., à l'O. et au S., les côtes dominant l'Orbe à l'E. C'est une vaste combe orientée parallèlement à la coulière principale de la vallée de Joux. On y remarque des alpages, et jadis il existait des habitations dont une seule subsiste : la ferme-restaurant dite des Grandes-Roches.

**Le Poste du chalet Capt.** 1343 m.

Ancien poste de gendarmerie, dans la forêt du Risoud, à 5 km. O. du Brassus.

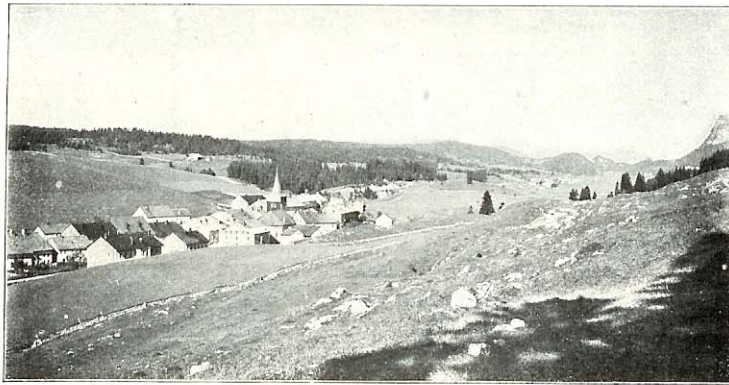
## CERCLE DU PONT

### LE LIEU



D'or à la fasce d'azur, brochant sur le tout St-Pontius muni de sa besace, d'un livre et bâton de pèlerin, le tout au naturel.

Commune occupant le territoire compris entre les lacs de Joux et Brenet et la frontière française. Sa superficie est d'environ 3400 ha. ; elle s'étend entre les altitudes de 1008 m. (niveau du lac), et 1420 m. (Mont Risoud). Son territoire est presque entièrement sur le versant S.-E. du Risoud et comprend des champs, des pâturages et des forêts. La commune est traversée dans toute sa longueur par la route Le



Le Lieu et le fond de la vallée.

Pont - Le Lieu - Le Brassus et par la ligne Le Pont - Le Brassus. Une route a été construite des Charbonnières à la frontière pour aboutir à Mouthe ; des sentiers partent du Lieu et des hameaux voisins et traversent le Risoud. 981 habitants (182 maisons) en majorité protestants, vivent de l'agriculture, de l'industrie laitière, de l'exploitation de bois, scierie, boissellerie, de l'industrie horlogère et de la pêche. Le Lieu forme une paroisse.

Le village de ce nom est à 6 km. N.-E. du Sentier, au pied du versant S.-E. de la chaîne du Risoud, à 400 m. du lac de Joux dont il est séparé par une crête peu élevée, sur la route Le Pont - Le Sentier - Le Brassus. Il pos-

sède une station de la ligne Vallorbe-Brassus, un bureau des postes (télégraphe, téléphone), l'église paroissiale, une boissellerie, des fabriques de fournitures pour l'horlogerie. 63 maisons, 414 habitants.

Dans le fond du synclinal, au N. du Lieu, se situent quelques agglomérations :

**Le Séchey.** 1040 m. Village à 2 km. N.-E. du Lieu, sur la route du Lieu au Pont. Station de la ligne Vallorbe - Le Brassus. Bureau des postes, téléphone. 26 maisons, 154 habitants. Horlogerie.

**Les Charbonnières.** 1021 m. Village à 1 km. O. du Pont, à l'extrémité S.-O. du lac Brenet et sur la route du Pont au Sentier. Sta-



Les Charbonnières.

tion de la ligne Vallorbe - Le Brassus. Bureau des postes, téléphone. 56 maisons, 432 habitants. Horlogers et lapidaires.

Sur le flanc du Risoud, s'échelonnent du N. au S. les maisons suivantes :

**La Cornaz et l'Epine.** 1080 m. 4 maisons à 1 km. N.-O. de la station des Charbonnières. 44 habitants.

**La Frasse.** 1115 m. Maisons sur un plateau du versant de la montagne, entourées de forêts. 8 maisons, 51 habitants.

**Chez-Claude.** 1101 m. 5 fermes à 2 km. N.-O. de la station du Lieu. 25 habitants.

**La Fontaine aux Allemands.** 1110 m. Maison à 2 km. O. du Lieu, sur un plateau, entre des forêts.

**Combenoire.** 1062 m. Hameau au bord de la route du Pont au Sentier par Le Lieu avec 5 maisons. 35 habitants. A l'occident, au-dessus de la route, se trouve la montagne de Combenoire, pâturage renfermant le chalet de

Combenoire (1118 m.) et une certaine étendue de forêts.

## L'ABBAYE



D'or, au rencontre d'ours de sable, chargé d'une bande de gueules, à trois coquilles de St-Jacques du champ.

La troisième commune de la vallée de Joux, occupe le territoire entre la rive orientale des lacs de Joux et de Brenet et une ligne qui suit de près la crête reliant la Dent de Vaulion au Mont-Tendre. Ce territoire, compris entre les altitudes de 1008 m. et 1653 m., est essentiellement couvert de pâturages et de forêts, et, dans la partie inférieure, de quelques champs et prés.

202 maisons, 1082 habitants en majorité protestants. L'activité de cette population se porte sur l'industrie laitière et l'exploitation des forêts. L'exploitation agricole proprement dite est restreinte. L'horlogerie occupe aussi une bonne partie des habitants, mais dans une

proportion moindre que dans d'autres parties du district.

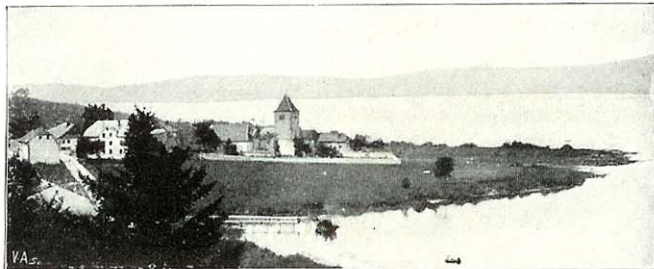
L'Abbaye forme une paroisse.

La population habite une zone assez étroite touchant au lac de Joux. Elle se groupe en plusieurs hameaux et villages :

**Le Pont ou Pont-de-Joux.** 1012 m. Village, chef-lieu de cercle, à 2 km. N.-N.-E. de L'Abbaye, à 10 km. N.-E. du Sentier, à l'extrémité septentrionale du lac de Joux et au bord du lac Brenet, d'où partent des routes sur Vallorbe, Orbe, L'Isle et Morges, L'Abbaye et Le Brassus, Le Lieu et Le Sentier. Station de la ligne Vallorbe - Le Brassus. C'est le point de départ des autos postales pour Le Sentier et Le Brassus par L'Abbaye et L'Orient. Bureau des postes, télégraphe, téléphone. 53 maisons, 355 habitants. Une faible partie de la population travaille à l'horlogerie. Ce village est l'agglomération la plus importante de la commune de L'Abbaye ; sa situation abritée favorise l'indus-



trie hôtelière ; depuis un certain nombre d'années, c'est une des principales stations d'étrangers de la vallée de Joux ; un grand hôtel a été ouvert à l'E. du village. A l'O. s'élevait une immense glacière pouvant contenir la charge de plusieurs milliers de wagons, qui vient d'être brûlée, mais a été reconstruite. L'exploitation de



Vue de l'Abbaye.

la glace, qui se fait mécaniquement en janvier et février, occupe alors près de 200 ouvriers.

A l'origine, Le Pont s'appelait les Petites Charbonnières, puis Port ou Champ du Port ; il n'est pas très ancien.

**Le Mont-du-Lac.** 1070 m. Maisons à 1,2 km. S.-E. de la station du Pont, au bord de la route d'Orbe et de L'Isle au Pont et à la bifurcation de la route sur L'Abbaye. 9 maisons, 38 habitants. Belle vue sur la vallée de Joux.

**L'Abbaye.** 1015 m. Village à 2,3 km. S. du Pont, sur la rive orientale du lac de Joux et sur la route du Pont au Brassus. 275 habitants. Un service d'autos postales (Le Pont-Le Sentier et Le Brassus par L'Orient) le relie avec les autres localités de la vallée. Téléphone. Chef-lieu de la commune. Industrie et commerce de bois ; scieries mécaniques ; une fabrique de limes. Au-dessus du village et près de la source de la Lionne, se trouve l'entrée des grottes nommées Chaudières d'Enfer, remarquables par leur étendue et les aspects divers sous lesquels elle se présentent.

Cet endroit tire son nom et son origine d'une abbaye de chanoines de Prémontrés, fondée vers 1126 et supprimée en 1536.

La tour de l'église (qui date du quatorzième

siècle) est le seul reste de l'ancien monastère.

En suivant la route de L'Abbaye à L'Orient, on rencontre :

**Groinroud** ou **Groënroux.** 1040 m. Maisons disséminées près de la rive orientale du lac de Joux et de la route. 4 maisons, 25 habitants.

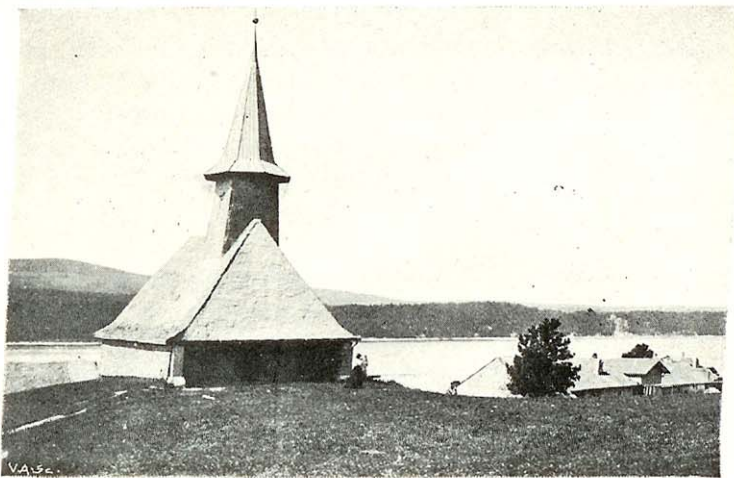
**Chez-Grosjean.** 1027 m. Hameau à 3,5 km. S.-O. de L'Abbaye, près de la rive orientale du lac de Joux. Téléphone. 16 maisons. 97 habitants.

**Les Bioux.** Village allongé au bord de la route et formé d'une série d'agglomérations :

**Chez-Aaron.** 1027 m., et **Chez-Besson.** 16 maisons, 102 habitants. Temple des Bioux. Téléphone à Chez-Besson.

**Sur la Grande-Partie.** 1030 m. 3 maisons voisines de celles des Taches, entre le Bas-des-Bioux et Chez-Besson. 34 habitants. Fabrique d'horlogerie.

**Les Taches.** 1035 m. Maisons à 5 km. S.-O. de L'Abbaye, près de la rive du lac. 8 maisons, 54 habitants. Horlogerie.



Le temple des Bioux.

**Le Bas des Bioux.** 1023 m. Hameau sur la rive du lac, à 3 km. N.-E. de la station du Sentier.

Bureau des postes (téléphone) desservi par l'auto postale. 21 maisons, 130 habitants.

**Les Bioux-Dessus.** 1150 m. Maisons disséminées à l'E. et au-dessus du hameau le Bas des Bioux. 6 maisons, 27 habitants.

Ce qui frappe à la vallée de Joux, c'est l'éparpillement des habitations le long de la route pour former des hameaux, des villages étirés dans le sens de la longueur. Ce groupement a pour cause le mode de colonisation de la contrée, colonisation qui s'est faite d'une manière progressive, le long des versants de la vallée.

Mais des facteurs d'ordre topographique et

climatologique ont également contribué à provoquer cette dispersion rectiligne des habitations.

Les villages du Brassus et de l'Abbaye échappent à cette particularité ; les habitations sont groupées d'une manière assez concentrique, comme chez de très nombreuses localités de la plaine vaudoise. C'est que le premier a eu pour origine un établissement industriel et le second un couvent.